ACADÉMIE
DE STRASBOURG
Liberté
Égalité
Fraternité

Guide d'inscription – Candidats individuels

Baccalauréats général et technologique – Session 2027

Vous allez vous inscrire aux épreuves du baccalauréat général ou technologique pour la session 2027.

Ouverture du registre d'inscription

Du lundi 12 octobre 2026 à 08h00 au mardi 10 novembre 2026 à 18h00

Aucune inscription ne pourra être prise en considération après le 10 novembre 2026, date de fermeture du serveur.

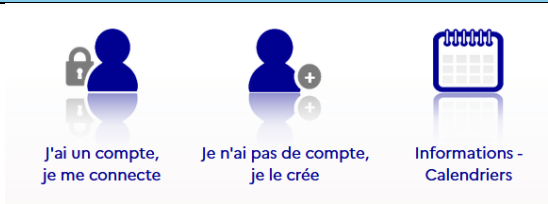
Conditions d'inscription

☐ Je dois obligatoirement être domicilié dans un département de l'académie (Haut-Rhin ou Bas-Rhin).

☐ Je suis dans la situation suivante :
- Je suis candidat individuel (non scolarisé)
- Je suis inscrit au CNED en inscription libre non réglementée
- Je suis inscrit dans un établissement privé hors contrat

Accès à mon compte candidat Cyclades

J'ai déjà un compte	J'étais inscrit en 1ère en 2025-2026 : j'accède à mon compte Cyclades avec mes identifiants en cliquant sur « J'ai un compte, je me connecte ». ⚠ Attention : Sans connexion sur mon compte pendant 1 an, celui-ci sera inactif.
Je n'ai pas encore de compte	Je n'étais pas inscrit en 2025-2026, je me connecte au portail d'inscription Cyclades : - Je clique sur « Je n'ai pas de compte, je le crée ». - L'adresse mail est l'identifiant de connexion du compte, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse. - Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation dans les 48h suivant la réception (je vérifie également mes spams/indésirables).



⚠ Je choisis une adresse mail que je consulte **régulièrement**.
Des notifications me seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible dans mon espace candidat.
Il est déconseillé de changer d'adresse mail en cours d'inscription.

Connexion à mon compte candidat Cyclades

☐ Je saisis mon identifiant (adresse mail) et mon mot de passe.

☐ En cas d'oubli de mon mot de passe, je clique sur « Mot de passe oublié », un lien sera envoyé sur mon adresse mail.

☐ Je conserve précieusement mon identifiant (mon adresse mail renseignée) et mon mot de passe Cyclades pour récupérer :
- le récapitulatif d'inscription,
- la notification d'aménagement, le cas échéant,
- les convocations,
- le relevé de notes et les copies d'examen.

Inscription

☐ Sur la page « Mes candidatures », je clique sur « Ajouter une nouvelle candidature »

☐ Je sélectionne « Examen », « Baccalauréat général et technologique », l'académie de Strasbourg, puis je clique sur « Démarrer mon inscription ».



Procédure d'inscription

Onglet « Identification »

Je renseigne avec précision les informations relatives à mes données personnelles : civilité, nom, tous les prénoms, adresse, date et lieu de naissance, etc. **Les informations liées à mon état civil doivent obligatoirement être identiques à ma pièce d'identité.**

Onglet « Informations candidatures »

Type de candidature

Je suis inscrit(e) en CNED libre, en candidat libre ou scolarisé dans un établissement hors contrat : je renseigne la **catégorie candidat** qui me correspond.

⚠ Cette étape est importante, car elle détermine la nature de mon évaluation.

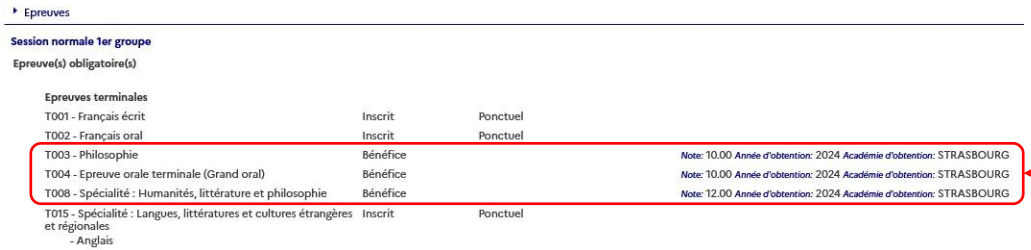
Je renseigne avec précision les informations relatives à ma **situation à l'inscription**.

Vous trouverez tous les documents utiles à votre inscription à l'adresse suivante : https://www.ac-strasbourg.fr/bac-general-et-technologique-121754. Vous pouvez vous aider du tableau ci-dessous, selon votre situation.

Vous vous êtes déjà présenté au baccalauréat général ou technologique et vous avez échoué. Vous pouvez conserver vos notes sous certaines conditions.	Vous avez utilisé le compte Cyclades de l'année dernière : les conservations de notes possibles sont automatiquement reportées dans votre inscription. Vous devez compléter le document **BGT – Bénéfice ou conservation de notes** et nous le retourner par courriel à bcg@ac-strasbourg.fr pour le bac général ou à btn@ac-strasbourg.fr pour le bac technologique.
Vous êtes issu de la voie professionnelle. Vous pouvez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.	Vous devez compléter le document **BGT – Dispense d'épreuves obligatoires candidats issus de la voie professionnelle** et nous le retourner par courriel à bcg@ac-strasbourg.fr pour le bac général ou à btn@ac-strasbourg.fr pour le bac technologique.
Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général ou technologique. Vous voulez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.	Vous devez compléter le document **BGT – Dispense d'épreuves titulaires d'un baccalauréat** et nous le retourner par courriel à bcg@ac-strasbourg.fr pour le bac général ou à btn@ac-strasbourg.fr pour le bac technologique.
Autres situations. Vous n'avez jamais passé les épreuves du baccalauréat général ou technologique (premières ou terminales) et vous souhaitez les passer **toutes** la même année.	Vous devez compléter le document **BGT – Autorisation de passer les épreuves anticipées en terminale** et nous le retourner par courriel à bcg@ac-strasbourg.fr pour le bac général ou à btn@ac-strasbourg.fr pour le bac technologique.

Onglet « Informations candidatures » ***(suite)***	***Etablissement du candidat*** Je choisis dans le menu déroulant le lieu le plus proche de mon domicile, je serai convoqué à proximité de cette zone dans la mesure du possible. ***Aménagements d'épreuve*** Si j'ai fait ou souhaite faire une demande d'aménagement, à la question « Demandez-vous un aménagement d'épreuves au titre du handicap ? », je réponds « **Oui** » même si je n'ai pas encore l'accord du service en charge des aménagements Vous trouverez les formulaires de demande d'aménagements d'épreuves à l'adresse suivante : https://www.ac-strasbourg.fr/demande-d-amenagements-d-epreuves-122153. Les candidats concernés par un aménagement d'épreuve d'examen doivent établir leur demande avant le **10 novembre 2026** à l'adresse mail : amenagementDEC@ac-strasbourg.fr L'étalement de session peut être demandé : - Au titre du handicap - Ou pour les sportifs de haut niveau.
Onglet « Qualification présentée »	***Qualification présentée*** Je renseigne ma qualification présentée : baccalauréat général ou technologique (et la série). ***Enseignements de spécialité*** - *Voie générale* Je renseigne les enseignements de spécialité que je choisis. Je précise l'enseignement de spécialité suivi uniquement en 1ère. - *Voie technologique* Le choix est imposé par la réglementation. ***Forme de passage*** Les candidats individuels ont le choix de la forme de passage pour le tronc commun du baccalauréat : - **Choix 1 : évaluations ponctuelles en 1ère et en Terminale** J'ai été évalué sur le programme de 1ère à la fin de la 1ère et je serai évalué sur le programme de terminale à la fin de la terminale. - **Choix 2 : évaluations ponctuelles en Terminale uniquement** Je serai évalué sur le programme de 1ère et de terminale à la fin de la terminale. Ce choix est définitif et concerne toutes les épreuves (tronc commun y compris la spécialité non poursuivie et les enseignements optionnels, le cas échéant). Il n'est pas possible de faire un choix différent sur certaines épreuves.

Onglet « Épreuves »	***Épreuves anticipées de français (si vous êtes inscrit)*** Je constitue le **récapitulatif des œuvres*** en conformité avec les programmes et en langue française. Ce document devra contenir les thèmes, problématiques et listes de textes qui auront été étudiés pour l'épreuve orale de français. Pour établir mon récapitulatif des lectures et activités, je peux trouver des conseils et recommandations utiles sur le site Eduscol, à l'adresse suivante : https://eduscol.education.fr/1712/programmes-et-ressources-en-francais-voie-gt ☐ Je dois adresser, pour début mai 2027 le descriptif des lectures par mail à : ea@ac-strasbourg.fr La date définitive me sera communiquée via un mail par Cyclades. ☐ Je devrai faire clairement apparaître mon nom et mon prénom sur les descriptifs. ☐ Si je suis candidat individuel, je devrai élaborer moi-même ce descriptif en conformité avec les programmes de la classe de première. ☐ Si je suis inscrit au CNED, je devrai transmettre le livret intitulé « Descriptifs des lectures et activités ». ☐ Si je suis inscrit dans un établissement privé hors contrat, je devrai transmettre le descriptif fourni par mon établissement. ⚠ La date butoir de début mai 2027 devra être obligatoirement respectée. Au-delà de cette date, mon récapitulatif ne sera plus pris en compte. Je devrai également apporter un exemplaire complet le jour de l'épreuve. *** Un document vierge format Word et un modèle « exemple » du récapitulatif des œuvres sont disponibles sur le site du Rectorat : https://www.ac-strasbourg.fr/bac-general-et-technologique-121754** ***Langues vivantes*** Les langues choisies (LVA et LVB) à l'examen doivent être identiques aux langues suivies en première, le cas échéant. Attention : il n'y a pas de permutation possible (LVA <-> LVB) entre la première et la terminale. ***Éducation physique et sportive (EPS)*** Vous trouverez les informations relatives aux épreuves d'EPS à l'adresse suivante : https://www.ac-strasbourg.fr/epreuves-education-physique-et-sportive-au-baccalaureat-general-et-technologique-121775 ***Enseignements optionnels*** Prise en compte de la note (**même celle inférieure à 10**) affectée au coefficient correspondant. La forme de passage choisie s'appliquera de la même manière à ces enseignements optionnels. Les choix d'enseignements optionnels de 1ère et terminale sont indépendants. Rappel des enseignements optionnels en Terminale : 2 enseignements optionnels maximum ou 3 (si Latin ou Grec choisi) ou 4 (si Latin et Grec choisis) La note attribuée au candidat dans chaque enseignement optionnel est affectée d'un coefficient 2. **Certaines épreuves (options, enseignements de spécialité) pourront se dérouler dans un centre académique unique, quelle que soit la zone géographique choisie à l'inscription.** ⚠ L'absence non justifiée à une épreuve ponctuelle est sanctionnée par la note zéro, affectée du coefficient correspondant.

Onglet « Récapitulatif »	☐ Je relis **attentivement** les données saisies.  ▸ Epreuves **Session normale 1er groupe** **Epreuve(s) obligatoire(s)** **Epreuves terminales** T001 - Français écrit — Inscrit — Ponctuel T002 - Français oral — Inscrit — Ponctuel T003 - Philosophie — Bénéfice — Note: 10.00 Année d'obtention: 2024 Académie d'obtention: STRASBOURG T004 - Epreuve orale terminale (Grand oral) — Bénéfice — Note: 10.00 Année d'obtention: 2024 Académie d'obtention: STRASBOURG T008 - Spécialité : Humanités, littérature et philosophie — Bénéfice — Note: 12.00 Année d'obtention: 2024 Académie d'obtention: STRASBOURG T015 - Spécialité : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Anglais — Inscrit — Ponctuel *Si je suis redoublant et ai choisi de conserver une note, le bénéfice apparaitra sur mon récapitulatif d'inscription.* Ce choix est **définitif** et ne pourra pas être modifié après la clôture des inscriptions. Les notes non conservées ne pourront pas faire l'objet d'un bénéfice de notes à une session ultérieure. ☐ Après avoir pris connaissance des conditions d'inscription, je clique sur « Enregistrer ». Le récapitulatif d'inscription sera généré dans mon espace candidat Cyclades, rubrique « Mes documents ». La signature de ce récapitulatif est désormais obligatoire pour valider votre inscription. Sans ce document téléversé dans votre espace Cyclades votre inscription ne sera pas prise en compte. ☐ En cas d'erreur ou d'oubli constaté avant la clôture des inscriptions (le 10 novembre 2026), je me connecte à nouveau sur mon compte candidat pour procéder aux modifications nécessaires. En cas d'erreur ou de modification à effectuer sur l'état civil, je contacte le service gestionnaire du Rectorat par mail à : bcg@ac-strasbourg.fr (si je suis inscrit eu baccalauréat général) ou btn@ac-strasbourg.fr (si je suis inscrit au baccalauréat technologique). ☐ **Après la clôture des inscriptions, aucune modification de mon inscription (spécialités, options, etc.) ne sera prise en compte.** Seuls les changements liés à mon état civil ou à mon adresse pourront être effectués par le service gestionnaire du Rectorat. Après chaque modification apportée sur votre candidature par vos soins, vous devrez à nouveau signer et téléverser le nouveau récapitulatif d'inscription pour la prise en compte de ce dernier.

Dépôt des pièces justificatives



Dans mon espace candidat Cyclades, j'accède à la rubrique « Mes justificatifs » et je dois ajouter chaque document demandé :

- **Récapitulatif d'inscription** signé et daté
- Copie de la **carte nationale d'identité** du candidat (recto/verso), ou passeport ou titre de séjour
- Copie du certificat de participation ou d'exemption à la **Journée Défense et Citoyenneté** (selon ma nationalité et mon âge)
- Attestation de sportifs de haut niveau, de collectifs nationaux, espoirs ou UNSS
- Tout autre document requis lors de votre inscription

Lorsque toutes les pièces demandées sont ajoutées, je dois cliquer sur « J'ai fourni toutes mes pièces » pour indiquer au service gestionnaire que les pièces peuvent être contrôlées. Sauf demande expresse du service gestionnaire, je ne peux plus modifier les pièces téléversées après cette validation.

Si je ne satisfais pas aux exigences de l'inscription, je ne peux pas me présenter à l'examen.

⚠ Les pièces justificatives demandées doivent être impérativement téléversées dans mon espace candidat Cyclades **pour le 10 novembre 2026 au plus tard**.

Informations complémentaires

Convocations aux épreuves	☐ Je serai averti par mail de la mise à disposition de mes convocations dans mon espace candidat Cyclades pour l'ensemble des épreuves. ☐ Les dates des épreuves et les lieux de passation seront précisés sur ma convocation.
Résultats, relevés de notes et copies des épreuves écrites	☐ Les résultats des épreuves seront consultables uniquement sur le site de l'académie de Strasbourg. ☐ Le relevé de notes sera disponible dans mon espace candidat Cyclades dans la rubrique « Mes notes ». ☐ Les copies des épreuves écrites seront téléversées dans mon espace candidat dans la rubrique « Mes copies dématérialisées ».
Changement d'académie	Il est possible de demander un transfert de dossier **jusqu'au 31 mars 2027**. Je dois au préalable obtenir l'accord de l'académie d'accueil et avertir le service gestionnaire de l'académie d'origine.